

INFORMATIONS DIVERSES

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Mercredi de 17h à 19h
Vendredi de 17h30 à 19h30

A l'heure actuelle la bibliothèque municipale compte plus de 150 inscrits ! Et vous ?

CENTRE DE LOISIRS

La commune a passé une convention « COPALE » avec la CAF afin que les familles ayant un quotient familial faible puissent bénéficier pour leurs enfants d'un tarif préférentiel pour le centre de loisirs.

QF ≤ 475€	Journée avec repas	4,00 €
	½ journée avec repas	3,50 €
	½ journée sans repas	1,80 €
QF ≤ 595€	Journée avec repas	5,50 €
	½ journée avec repas	4,30 €
	½ journée sans repas	3,00 €

CONCILIATEUR DE JUSTICE

UN AUXILIAIRE DE VIE ASSERMENTÉ

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole qui est nommé par ordonnance du premier président de la cour d'appel sur proposition du magistrat coordonnateur des tribunaux d'instance et après avis du procureur général.

QUEL EST SON CHAMP DE COMPÉTENCE ?

Il intervient dans de nombreuses affaires :

- Problème de mitoyenneté
- Conflit entre propriétaire et locataire
- Querelle de voisinage
- Contestation de facture
- Difficulté de recouvrement d'une somme d'argent
- Etc...

CONTACT ET RENDEZ-VOUS :

Conciliateur : Monsieur François ABALLEA

Point d'accueil des Flamands de 9h00 à 12h00, rue Jean-François MILLET 50110 TOURLAVILLE

Permanences du premier semestre 2020 : mercredi 8 janvier 2020 / mercredi 22 janvier 2020 / mercredi 5 février 2020 / mercredi 26 février 2020 / mercredi 4 mars 2020 / mercredi 18 mars 2020 / mercredi 1 avril 2020 / mercredi 29 avril 2020 / mercredi 6 mai 2020 / mercredi 20 mai 2020 / mercredi 3 juin 2020 / mercredi 17 juin 2020 / mercredi 1 juillet 2020 / mercredi 15 juillet 2020

Renseignements et rendez-vous au : 02.33.71.53.25 ou francois.aballea@conciliateurdejustice.fr ou aballea@wanadoo.fr

RISQUES D'INTERFÉRENCE ENTRE LA RÉCEPTION TNT ET LA 4G

Si vous recevez la TNT grâce à une antenne râteau hertzienne placée sur votre toit, vous pouvez être concerné par les interférences entre la TNT et la 4G. Les téléspectateurs recevant la télévision par un mode alternatif (internet ADSL, satellite) à l'antenne râteau ne sont pas concernés.

Lorsque la mise en service d'une antenne 4G perturbe la réception de la TNT, le téléspectateur est confronté à des brouillages TNT qui peuvent aller de la perturbation du son ou de l'image de certaines chaînes de télévision à la perte complète de plusieurs programmes ("écran noir" ; "no signal" ; "aucun signal TNT").

Pour un diagnostic précis de votre situation personnelle, contactez l'Agence Nationale des Fréquences au **0 970 818 818** ou sur le site internet www.recevoirlatnt.fr

Manifestations à venir

01 ^{er} février	Repas de la Chasse	Salle Polyvalente
8/9 février	Tournoi de POKER	Salle de La Chênevière
12 février	Repas du Foot	Salle Polyvalente
25 au 28 février	Bretteville en Scène	Salle Polyvalente et de La Chênevière
07 mars	Repas Amicale catholique	Salle Polyvalente
14 mars	Belote des Aînés	Salle Polyvalente
28/29 mars	Tournoi de POKER	Salle Polyvalente

BULLETIN D'INFORMATION DE BRETTEVILLE

Numéro 41

Janvier 2020

✓ Le Mot du Maire	Page 1
✓ Les Vœux, les Travaux	Page 2
✓ La classe de neige	Page 3
✓ Informations diverses, Dates à retenir	Page 4

Le mot du maire

La dernière ligne droite

Ce numéro est une des dernières occasions de m'exprimer ici en tant que maire. En effet début mars pour « mon » dernier Quatre Pages, je m'efforcerais d'avoir un contenu ne pouvant pas être considéré comme participant de la campagne qui touchera à sa fin.

Je tiens tout d'abord à remercier les nombreux brettevillais ayant répondu à ma dernière invitation aux vœux. Le record d'audience est manifestement battu, plus de 220 personnes présentes alors que les années précédentes il était environ de 150. N'en déplaise à certains, je l'ai pris comme un hommage au travail de ces 6 années, d'ailleurs des invités ont tenu à m'en assurer personnellement avant de quitter la salle.

Je le rappelle régulièrement ce bilan est celui d'une équipe dont je n'étais que le manager. J'ajoute d'ailleurs, je l'ai dit lors de la cérémonie, que je suis particulièrement heureux qu'une grande partie du Bureau Municipal manifeste son intention de poursuivre le travail engagé il y a six ans.

Plus que la construction ou la rénovation d'édifices publics, c'est leurs fonctions qui doivent être prises en compte. Désormais BRETTEVILLE bénéficie d'un accueil en Maison d'Assistantes Maternelles, d'une salle de convivialité pour les associations et parfois les familles, d'une bibliothèque offrant la lecture pour tous et accueillant des activités associatives, de médecins locaux ainsi que des infirmières, enfin la salle polyvalente permet les activités sportives et culturelles, de l'école, du service d'accueil des enfants, du centre de loisirs, des associations locales, des familles. La prochaine organisation de « BRETTEVILLE EN SCÈNE » en sera une nouvelle démonstration.

Chers amis, pour conclure ce propos, je vous renouvelle, avec notre équipe municipale, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Pierre PHILIPPART



LA CÉRÉMONIE DES VOEUX



QUELQUES TRAVAUX DE VOIRIE



Malgré le mauvais temps nos services techniques ont aménagé les berges de la route des Fosses à Terre, ils sont actuellement en train de curer les « creux » bordant les routes communales. A ce propos, les propriétaires sont responsables du nettoyage de leurs buses sans lequel le travail des employés communaux est inutile.

LA CLASSE DE NEIGE

Pour la première fois une classe de neige a été organisée pour les élèves de l'école de BRETTEVILLE. Enseignants, parents d'élèves, municipalité se sont mobilisés pour que l'entreprise soit réalisable. Ce sont 29 des 31 membres de la « classe des grands » qui ont pu profiter de cette expérience accompagnée de leur enseignante et de quelques parents. Le projet est que cette activité se renouvelle tous les trois ans afin que tous les enfants de l'école puissent y participer au cours de leur scolarité. Une autre année du cycle pourrait être axée sur la pratique de la voile.



Le **Mardi 11 Février 2020**, l'association « les enfants de Bretteville » vous propose une soirée pour finaliser le projet au ski des CE2-CM1-CM2 :

**Repas montagnard (tartiflette + gâteau de Savoie)
&
Visionnage des photos prises lors du séjour**

Réservation obligatoire auprès de l'association des enfants de Bretteville (NOM Prénom et nombre de repas) **avant le lundi midi 10 février 2020** :

- soit par mail : lesenfantsdebretteville@gmail.com

- soit sur papier libre à déposer dans la boîte aux lettres de l'association, à côté de celle de la mairie.

Rendez-vous, à partir de 19h30 à la salle de la Chènevrière

Paiement sur place (4.00 €/adulte et 2.00 €/enfant)

Pensez à apporter assiettes, couverts et verres !